

An aerial photograph of a rural landscape at dawn or dusk. In the foreground, a blue tractor is plowing a dark, rich field, kicking up a cloud of dust. The middle ground shows a green field with a small cluster of buildings and trees. The background is a hazy horizon under a soft, golden light.

VIOLLEAU[®]

AKIOLIS

VIO[®] **Humus**

+ 35

VIO® Humus

+ 35

Redonnons à la terre ce qu'elle nous a offert

Les amendements VIO® Humus + permettent de restituer de la matière organique au sol. Elaborés avec des matières premières sélectionnées pour leur potentiel humus élevé, les amendements VIO® Humus + améliorent les caractéristiques physiques et biologiques des sols.

MATIÈRES PREMIÈRES

- ✓ Fientes de poules déshydratées
- ✓ Pulpe de raisins
- ✓ Pulpe d'olives
- ✓ Coques de cacao



CONDITIONNEMENT

- ✓ Big bag 500 kg
- ✓ Vrac
- ✓ Sac 25 kg

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ✓ Fertilisant : Type 1
- ✓ Potentiel humus : 288 kg/T
- ✓ Calibre bouchons : 4,5 mm
- ✓ Densité produit : 0,73 (+ ou - 0,01)



ADIVALOR®

Nous contribuons au financement du programme ADIVALOR pour la collecte et le recyclage des big bags.



BÉNÉFICES

- ✓ Apport de matière organique important pour favoriser la biodiversité du sol
- ✓ Amélioration de la rétention d'eau grâce à la matière organique
- ✓ Potentiel d'humus fort pour améliorer la structure du sol

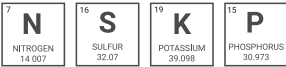
ÉLÉMENTS

(% sur produit brut)

VIO® Humus + 35

Azote (N) total	2 %	Oxyde de calcium (CaO)	2 %
dont N organique	2 %	Oxyde de magnésium (MgO)	1 %
Anhydride phosphorique (P ₂ O ₅)	2 %	Anhydride sulfurique (SO ₃)	1 %
Oxyde de potassium (K ₂ O)	2 %		
		Cuivre (Cu)	46 g/T
Matière sèche	90 %	Bore (B)	8 g/T
Matière organique	72 %	Zinc (Zn)	159 g/T
C/N	14	Manganèse (Mn)	120 g/T
ISMO	0,4		



1		Enrichissement en matière organique
2		Apport d'éléments nutritifs progressif
3		Amélioration de la structure du sol*
4		Réduction de pollution notamment grâce à une meilleure rétention d'eau, réduction du risque de surfertilisation

AMENDEMENT ORGANIQUE
NF U 44-051

- Mélange de matières végétales et animales -
Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (UE) n°2018/848

Vigne



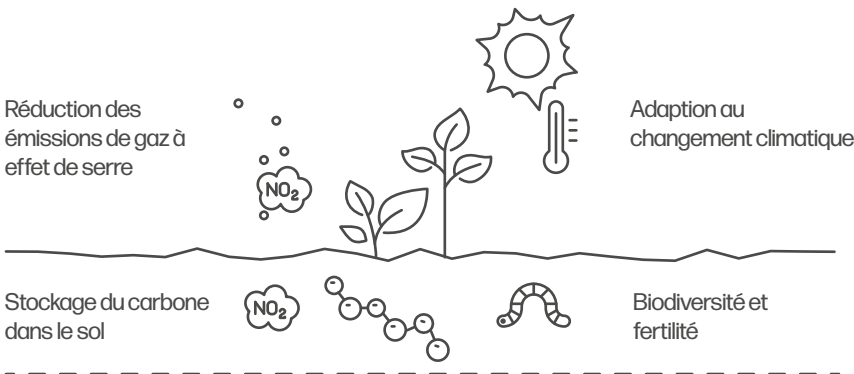
Maraîchage



Arboriculture



Grandes cultures



VIOLEAU®
AKIOLIS

05 49 80 74 02
contact@violleau.fr

Fabriqué en France. Facile à stocker et à épandre, sans odeur. L'accès aux animaux d'élevage aux pâturages est interdit. L'utilisation des récoltes comme fourrage est interdite pendant au moins 21 jours après application. Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage.